

Guide pour l'accessibilité dans les espaces naturels

Outils d'accueil et d'interprétation



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

2.4 - Le platelage

Expériences : aménagements extérieurs

mise à jour: 23/01/2013

C'est la technique pour les sols peu porteurs. Le platelage est un chemin sur pilotis composé de planches de bois. Ce système est particulièrement adapté aux zones humides ou aux sols meubles comme les dunes.

La première question à se poser est celle du dimensionnement. La largeur minimum à prévoir est de 1,40 m avec des zones de croisements, mais si la fréquentation est importante, il sera conseillé de compter plutôt 1,60 m (à l'intérieur du fil d'Ariane). C'est une limite qui reste acceptable visuellement. La hauteur du chemin est aussi importante : il faut laisser un espace suffisant pour une bonne ventilation, mais attention, au-dessus de 40 cm il faudra des garde-corps. C'est un paramètre important pour une bonne durabilité.

Le choix du bois en est une autre. Certaines entreprises peuvent proposer du pin traité de façon industrielle : attention à la diffusion dans le milieu des produits chimiques utilisés. Orientez-vous plutôt vers les essences locales non traitées. Eden 62 a par exemple développé une filière pour le chêne de ses aménagements (cf ci-contre).

La visserie sera choisie en inox pour les installations de bord de mer, et ce, jusqu'à une dizaine de km dans les terres. Au-delà il faudra du zingué-bichromaté.

Le tracé, outre les contraintes techniques, doit permettre au visiteur de se faire une idée des différents milieux du site. Bien positionné, il permettra de tranquilliser la zone en le contenant en périphérie.

[Haut de page](#)